PROJET DE LOI adopté le 7 avril 2009



SESSION ORDINAIRE DE 2008-2009

## PROJET DE LOI

ADOPTÉ PAR LE SÉNAT

autorisant la ratification du traité de Singapour sur le droit des marques.

Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet de loi dont la teneur suit :

Voir les numéros :

**Sénat**: **159**, **279** et **280** (2008-2009).

## **Article unique**

Est autorisée la ratification du traité de Singapour sur le droit des marques (ensemble le règlement d'exécution et la résolution), adopté à Singapour le 27 mars 2006, et dont le texte est annexé à la présente loi<sup>1</sup>.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 7 avril 2009.

Le Président, Signé : Gérard LARCHER

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Nota: voir le document annexé au n° 159 (2008-2009), Sénat.